

**VANCOUVER BRANCH**

101 - 7460 Edmonds St.
Burnaby, BC V3N 1B2
T: (604) 214 0065 F: (604) 214 0067
vancouver@enagic.com

TORONTO BRANCH

23 - 156 Duncan Mill Rd.
North York, ON M3B 3N2
T: (905) 507 1200 F: (416) 445 6594
toronto@enagic.com

Accord pour plan de paiement spécial (Samaritain, Tokurei)

Cet accord est établi entre le futur distributeur (ci-après le demandeur) et Enagic Canada Corp. (ci-après Enagic). Le demandeur, _____, confirme par la présente cet accord concernant l'achat du produit auprès d'Enagic par l'intermédiaire du distributeur _____, N° d'identification _____, et que le prix d'achat de _____ \$ CAD pour le _____ sera réduit du montant correspondant à la déduction des commissions futures du demandeur. Le demandeur accepte que le montant à retenir par Enagic se monte à quatre-vingt-cinq dollars (85 \$ CAN) pour la vente d'un Leveluk JR II, Leveluk SD501, Anespa DX par point.

Nom du demandeur: _____

Date: ____/____/____ Signature: _____

Nom du sponsor: _____

N° d'identifiant: _____ Date: ____/____/____

Signature: _____

Nom du 6A: _____ N° d'identifiant: _____

Date: ____/____/____ Signature: _____

Veillez noter les conditions ci-dessous. MERCI DE LIRE ATTENTIVEMENT!:

- (1) Ce plan de paiement spécial (plan Samaritain, *Tokurei*) s'applique à tous les demandeurs qui ne peuvent pas acheter un produit (que ce soit au comptant, par carte de crédit, chèque ou prêt).
- (2) Le demandeur accepte de vendre et de soumettre au moins un formulaire d'accord du distributeur et de commande de produit pour acheter au comptant, par carte de crédit, chèque ou prêt un produit ne pouvant pas être acheté avec un autre plan de paiement spécial.
- (3) Une preuve d'identité (permis de conduire ou passeport) du demandeur est requise par Enagic pour formaliser cet accord.
- (4) Les signatures d'un distributeur en amont direct et d'un distributeur 6A en amont direct sont requises par Enagic.
- (5) Cet accord prendra fin une fois le paiement effectué par le demandeur.
- (6) Il n'est pas permis au demandeur de choisir une catégorie de produit inférieure lors du paiement.
- (7) SP ne sera pas comptabilisé pour le demandeur tant que le plan de paiement spécial est en vigueur.
- (8) **Une somme de 25 \$ + frais d'envoi et taxes (le cas échéant) sera facturée dans le cadre de ce programme et sera appliquée au « Nécessaire de lancement Samaritain (*Tokurei*) ». L'achat de ce nécessaire est obligatoire pour que l'application Samaritain soit acceptée. Le nécessaire inclut le formulaire d'accord du distributeur, le tableau en couleur, le DVD de conformité, le DVD du plan de rémunération, le DVD du profil de la société, la lettre de bienvenue et la brochure sur les bienfaits de l'eau Kangen.**